

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### ■ LA PLACE FINANCIERE A REUSSI A STABILISER SA CROISSANCE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL MARQUE PAR DES CHANGEMENTS REGLEMENTAIRES ET CERTAINES TURBULENCES

Lors de la traditionnelle fête de fin d'année qui réunissait l'ensemble du personnel de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF), la direction a tiré un premier bilan de l'année 2007 qui a permis au secteur financier luxembourgeois de stabiliser sa croissance.

Alors qu'au niveau mondial, le secteur financier a été marqué en 2007 par la crise du « subprime » immobilier américain et les distorsions généralisées des marchés financiers y consécutives, la situation du secteur bancaire au Luxembourg reste stable, les banques de la place n'étant que peu engagées dans l'activité « investment banking ». Quelques banques seront néanmoins amenées à procéder à des corrections de valeur substantielles sur leurs portefeuilles titres. En raison des turbulences sur les marchés financiers, une prévision des résultats à la fin de l'année s'avère particulièrement difficile. L'on peut cependant garder l'optimisme puisque les revenus des activités clés de la place, le private banking et les services aux OPC, n'ont pas souffert de la crise « subprime ».

En termes d'emploi, le secteur bancaire a continué sa progression. Le nombre de banques n'a pas changé par rapport à fin 2006 et va rester à 156 au 31 décembre 2007. L'année passée a également été marquée par les importants travaux préparatifs en vue de l'introduction de nouvelles réglementations européennes : MiFID, Bâle II et les normes comptables IFRS.

Bénéficiant de la hausse des principaux marchés boursiers ainsi que de l'afflux régulier de nouveaux capitaux, le patrimoine global des organismes de placement collectif a continué sa croissance et dépassé la barre des 2.000 milliards d'euros. Avec un investissement net en capital avoisinant les 200 milliards d'euros sur une année, l'industrie des fonds luxembourgeois affirme son rôle dominant au niveau européen. Le nombre d'organismes de placement collectif dépassera les 2.720 unités en fin d'année.

La loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) continue à susciter un vif intérêt auprès des acteurs financiers. Le nombre des SICAR agréées devrait ainsi atteindre 170 unités en fin d'année, par rapport à 115 à la fin 2006. Une cinquantaine de dossiers sont encore en instruction.

Dans le secteur des autres professionnels du secteur financier (PSF), le nombre des entreprises surveillées par la CSSF devrait passer de 196 unités au 31 décembre 2006 à 215 unités à la fin de l'année en cours. En tenant compte de la douzaine de PSF qui débiteront leurs activités avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008, on aboutit à une quarantaine de nouvelles entités agréées et une dizaine d'abandons de statut de PSF. Cette évolution positive en nombre continuera au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 dans la mesure où une vingtaine de dossiers d'agrément de PSF sont encore en instruction.

## Commission de Surveillance du Secteur Financier

---

D'un point de vue interne à la CSSF, la direction a souligné l'importance d'ajuster continuellement l'effectif de la CSSF pour faire face à la charge de travail croissante. L'année 2007 a dès lors vu le recrutement de 27 agents, portant l'effectif total à 286 agents. Des recrutements supplémentaires sont d'ores et déjà prévus pour l'année prochaine. Vu cette croissance de son effectif et pour permettre aux agents d'exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions, la CSSF a acquis en 2007 l'immeuble « Aubépines » à proximité de son siège. Le déménagement d'une partie de ses services est prévu pour le 2<sup>e</sup> semestre 2008.

La direction a conclu en remerciant les agents pour le travail accompli au cours d'une année qui n'a pas été facile en raison de l'actualité financière internationale et des nouvelles réglementations. Elle a exprimé sa confiance en leur capacité d'être à la hauteur de leurs futures tâches, tant dans l'intérêt de la place financière que dans l'intérêt public.

Luxembourg, le 14 décembre 2007

